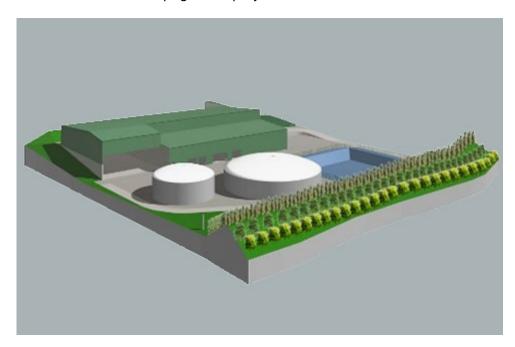


Publié le 10 octobre 2014

Midi-Pyrénées : Une SAS pour accompagner les projets de méthanisation

La Cogemip et la Sem 81 ont créé en 2013 la SAS Midi-Pyrénées Energies Investissements (MPEI) pour mettre en œuvre la politique de la Région en matière de développement des énergies renouvelables. Parmi les objectifs : l'ouverture d'une centaine d'unités de méthanisation d'ici à 2020. La filiale accompagne les projets en investissant financièrement sous forme de capital.



La convention signée en 2013 entre la Région Midi-Pyrénées et les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture a donné un élan décisif au projet : multiplier le nombre d'unités de méthanisation en Midi Pyrénées. L'objectif s'inscrit dans le cadre du Plan Midi-Pyrénées Énergies 2011-2020 et du plan national lancé par l'Etat en mars dernier qui prévoit un millier d'installations en 2020 dans l'hexagone.

Deux outils soutiennent désormais cette dynamique en Midi-Pyrénées : un comité régional pour la méthanisation, copiloté par l'Etat et la collectivité, et une SAS dédiée, Midi-Pyrénées Energies Investissements (MPEI), filiale des Sem Cogemip (Midi-Pyrénées) et Sem 81 (Tarn), de la Caisse des dépôts, de GDF Suez et de trois Caisses du Crédit Agricole. Investissement prévu : 6 M€ d'ici à fin 2015. « En parallèle des investissements que MPEI réalise au travers du capital des sociétés locales de production et d'exploitation EnR, on retrouve également les dispositifs des prêts bonifiés de la BEI ainsi que des subventions de la Région et de l'Ademe », explique Clément Delisle, responsable de MPEI.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Des critères de sélection stricts

Midi-Pyrénées Energies Investissements s'est déjà engagée sur plusieurs projets comme celui de la société Estera (Hautes-Pyrénées), qui développe des unités de chaudières mobiles alimentées avec du bois-énergie local (engagement de 35 K€ sur deux sites) ou celui de Perla, entreprise implantée à Lannemezan, pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une unité de méthanisation (engagement de 150 K€). Autre exemple : à Bélesta-Lauragais (Haute-Garonne). MPEI accompagne, à hauteur de 747 K€ euros, l'unité de méthanisation lancée par la PME Cler Verts. Opérationnelle pour le 1er trimestre 2015, elle produira de l'électricité par cogénération et séchera le bois d'une activité voisine. La biomasse proviendra de collèges locaux, de cuisines centrales et de restaurants (dont une vingtaine de Mac Donalds).

« La vocation de MPEI est d'apporter des solutions durables de financement à des projets d'énergies renouvelables techniquement solides et économiquement rentables mais qui peuvent se heurter à des difficultés de financement », commente Clément Delisle. Les projets doivent répondre à plusieurs critères stricts pour être retenus : participer au développement du territoire, générer des retombées économiques et présenter un impact social et environnemental favorable. Le cycle de vie de l'installation et les matériaux utilisés sont, par exemple, pris en compte. Mais d'autres sources d'énergies renouvelables sont dans le collimateur de MPEI. La société de capital risque régional MPEI accompagnera à hauteur de 1,2 M€, par exemple, le projet de réalisation d'un nouveau parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Amans-Valtoret (Tarn).

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2